



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

dette publique

Question au Gouvernement n° 1704

Texte de la question

DETTE PUBLIQUE

M. le président. La parole est à M. Laurent Furst.

M. Laurent Furst. Je tiens tout d'abord à saluer les jeunes sapeurs-pompiers présents dans les tribunes et à leur faire part de tout notre attachement. *(Mmes et MM. les députés se lèvent et applaudissent longuement.)*

Monsieur le Premier ministre, la dette publique avoisine aujourd'hui 100 % du PIB. Elle a dépassé les 2 300 milliards d'euros, soit plus de 35 000 euros par Français. Chaque jour, l'État doit s'acquitter de 115 millions d'euros d'intérêts, soit l'équivalent de 11 500 petites voitures. Ces chiffres font froid dans le dos, et pourtant la folie continue.

En 2019, la dépense publique, le déficit budgétaire et la dette continuent de s'accroître, comme ils l'ont fait en 2018. Cette année, quand l'État encaisse 100 euros, il en dépense 147. Et rien ne s'arrangera en matière de dette en 2020, ni en 2021, avec les milliards d'euros de dépenses nouvelles engagées en décembre, les pertes de recettes prévues et l'impact de la suppression de la taxe d'habitation. Malgré un prélèvement fiscal historiquement élevé, la dette progresse et progressera à la vitesse d'un cheval au galop.

Aujourd'hui, le contexte est encore favorable : les taux d'intérêt sont faibles ; la croissance reste positive à l'échelle européenne et au niveau mondial. Malgré cela, la France est presque la seule en Europe à présenter une trajectoire budgétaire aussi dégradée. Quand l'Allemagne se désendette, la France joue l'inconsciente et vit avec l'argent de ses enfants et, désormais, de ses petits-enfants.

Monsieur le Premier ministre, nous le savons tous, une remontée des taux d'intérêt ou un ralentissement de l'activité économique rendrait l'équation budgétaire française extrêmement difficile. Mais qu'en serait-il si nous devions connaître une crise économique ou financière profonde comme celle de 2008 ? Dans une telle situation, notre pays surendetté, affaibli, aurait-il encore les moyens de réagir ? Pensez-vous, comme d'autres, que la situation devient vraiment critique ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. le président. La parole est à Mme la secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Un député du groupe LR . M. Darmanin n'est pas là ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances. Non, c'est un sujet de finances publiques au sens large, donc d'économie. Je ne suis que secrétaire d'État, mais, si vous le permettez, je répondrai au nom de M. Bruno Le Maire. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM ainsi que sur quelques bancs du groupe LR.)*

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas grave, c'est la même fiche !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Depuis le début du quinquennat, la dette publique s'est stabilisée à un niveau légèrement inférieur à 99 % du PIB, vous l'avez mentionné. Nous sommes donc loin de la vitesse du cheval au galop.

Le projet de loi de finances pour 2019 prévoit un niveau d'endettement de l'ordre de 98,6 %. Ce chiffre semble cohérent avec l'exécution du budget 2018, dont le solde est en amélioration de 4 milliards d'euros par rapport aux prévisions. Il est également cohérent avec la prévision de l'évolution des dépenses de fonctionnement des collectivités locales,...

M. Patrick Hetzel. C'est un peu techno, comme réponse !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. ...qui se situe aux alentours de 0,9 %, ce qui montre que la démarche de contractualisation avec les collectivités porte ses fruits. Il est cohérent, enfin, avec le solde des administrations de sécurité sociale, qui devrait s'améliorer en 2018 par rapport à 2017, grâce à la progression de la masse salariale. Cela prouve que, lorsque l'on soutient la croissance et que l'on crée de l'emploi, c'est évidemment bénéfique pour notre pays.

Notre niveau d'endettement reste toutefois, vous l'avez dit, l'un des plus élevés des économies développées.

M. Fabien Di Filippo. Et pourtant, vous l'aggravez !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Nous ne devons donc pas baisser la garde : nous maintenons l'objectif d'un redressement des finances publiques, avec une baisse de trois points de notre taux de dépense publique...

M. Éric Straumann. En 2022 ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. ...et une diminution d'un point du taux de prélèvements obligatoires.

M. Fabien Di Filippo. Vous ne savez pas compter !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. Plus largement, la meilleure façon de faire baisser la dette publique est de permettre aux entreprises d'investir, de prendre des risques, de gagner des parts de marché et de créer de l'emploi.

M. Pierre-Henri Dumont. Il faut réduire les dépenses !

M. Thibault Bazin. Il faut aussi arrêter de vendre les intérêts français aux étrangers !

Mme Agnès Pannier-Runacher, secrétaire d'État. C'est tout l'enjeu de la loi PACTE, la loi relative à la croissance et la transformation des entreprises, qui vise à libérer la croissance économique. C'est tout l'enjeu des politiques que nous menons en matière de compétences, que vient de résumer Muriel Pénicaud, car là se trouve aujourd'hui le principal frein à la croissance des entreprises, notamment dans l'industrie. (Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.)

Données clés

Auteur : [M. Laurent Furst](#)

Circonscription : Bas-Rhin (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1704

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Ministère attributaire : Économie et finances (Mme la secrétaire d'État auprès du ministre)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [21 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 février 2019](#)